

### RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A A INTEGRER AU DOSSIER AMIANTE - PARTIES PRIVATIVES

Article R.1334-20 du Code de la Santé Publique Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage

PROGRAMME 17LAC0402

**5 RUE DU MARCHE** 

LOGEMENT 2 77220 TOURNAN EN BRIE





# A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	5 RUE DU MARCHE 77220 TOURNAN EN BRIE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :	R+4	Porte :	LOGEMENT 2
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2\ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom:	ОРН77	Documents remis :
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :

#### A.3\ EXECUTION DE LA MISSION

•			
RAPPORT N°:	OPH77	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
	17LAC0402	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX -
			CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Le repérage a été réalisé le :	08/02/2019	Numéro d'accréditation :	1-5967
Accompagnateur :		Organisme d'assurance professionnelle	AXA France
		:	
Par:	Mickaël JULIEN	Adresse assurance :	
N° certificat :	CPDI 4129		313 Terrasses de l'Arche
Date d'obtention :	01/01/2017		92727 NANTERRE CEDEX
Organisme certificateur :	I.CERT	N° de contrat d'assurance :	10158549604
	Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de	Date de validité :	31/12/2019
	la Terre Victoria - 35760 SAINT-		
	GREGOIRE		

# B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 18/02/2019

Cabinet: EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric** Nom du diagnostiqueur : **Mickaël JULIEN**  INGENIESEE DE AMIANTE

21 rouse sinder 52 (80 m/mines les Bapmine
147 53 21 70 41 JA 56 x 03 21 75 34 79

ENS Circulal de 55 000 € - SIRET 479 076 838 00032



# C\ SOMMAIRE

# Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2\ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3\ EXECUTION DE LA MISSION	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C\ SOMMAIRE	3
D\ CONCLUSIONS	4
Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante	5
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES	10
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS	11
GRILLE D'EVALUATION	13
CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT I ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT	
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	15
ATTESTATION(S)	18
CERTIFICAT DE COMPETENCES	10



### D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	EVALUATION	RESULTAT
Salle de	R+4	Conduit		Chutes	17LAC0402	JP	EP	Amiante
bains		Amiante		EU / EV	P015			détectée
		ciment						

ZSO: Zone de Similitude d'Ouvrage

(Voir ci-dessous obligations réglementaires)

Liste des locaux non visités et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				



## Obligations réglementaires pour les matériaux de la liste A contenant de l'amiante

#### Obligations de constitution et communication des documents et informations relatives à la présence d'amiante

(Article R 1334-29-4 du Code de la Santé Publique)

Les propriétaires des parties privatives d'immeubles collectifs d'habitation constituent, conservent et actualisent un dossier intitulé "dossier amiante – parties privatives "comprenant les informations et documents suivants:

- 1. Le rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante
- Le cas échéant, la date, la nature, la localisation et les résultats des évaluations périodiques de l'état de conservation, des mesures d'empoussièrement, des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante ou des mesures conservatoires mises en oeuvre.

Le dossier amiante – parties privatives mentionné au I de l'article R. 1334-29-4 est tenu par le propriétaire à la disposition des occupants des parties privatives concernées. Ceux-ci sont informés de l'existence et des modalités de consultation de ce dossier. Il est communiqué par le propriétaire, sur leur demande et dans le cadre de leurs attributions respectives, aux agents ou services mentionnés au premier alinéa de l'article L. 1312-1, à l'article L. 1421-1 et au troisième alinéa de l'article L. 1422-1, ainsi que des inspecteurs et contrôleurs du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale, aux agents du ministère chargé de la construction mentionnés à l'article L. 151-1 du code de la construction et de l'habitation.

Le propriétaire communique le dossier amiante – parties privatives à toute personne physique ou morale appelée à organiser ou effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conservent une attestation écrite de cette communication. »

# E \ PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Rapport N°: 17LAC0402 08/02/2019



### F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au chapitre E \ programme de repérage.

#### Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

#### Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

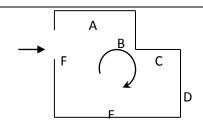
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



### G\RAPPORTS PRECEDENTS

**NFANT** 



# H\RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

#### LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE	VISITE
Entrée	R+4		OUI
Placard 3	R+4		OUI
WC	R+4		OUI
Placard 2	R+4		OUI
Placard 1	R+4		OUI
Chambre	R+4		OUI
Salle de bains	R+4		OUI
Cuisine	R+4		OUI
Séjour	R+4		OUI



#### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Placoplatre	METALLIQUE		
Placard 3	Carreaux de plâtre				Aucun	Placoplatre			
WC	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Placoplatre	BOIS		
Placard 2	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Placoplatre			
Placard 1	Carreaux de plâtre				Sol souple	Placoplatre			
Chambre	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Placoplatre	BOIS	PVC	
Salle de bains	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Placoplatre	BOIS	PVC	
Cuisine	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Placoplatre	BOIS	PVC	
Séjour	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Placoplatre	BOIS	PVC	

#### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT	•						

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage



### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle de	R+4	Conduit		17LAC0402P	Chutes EU /	BON ETAT	Amiante	JP
bains		Amiante		015	EV		détectée	
		ciment						

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

#### LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT							

ZSO: Zone de Similitude d'Ouvrage

LEGENDE		
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
(résultat de la grille d'évaluation)	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement



# ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

	PRELEVEMENT :	17LAC0402P013	
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	17LAC0402 08/02/2019		Cuisine (R+4)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Metal		08/02/2019	JULIEN Mickaël
	LOCALISATION		RESULTAT
	Chutes EU / EV		Non Analysé

### **EMPLACEMENT**



	PRELEVEMENT :	17LAC0402P014	
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	17LAC0402 08/02/2019		WC (R+4)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE	NOM DE L'OPERATEUR
LLLIVILIVI	DESCRIPTION DO EABORATORIE	PRELEVEMENT	NOW BE E OF ERATEOR
Conduit PVC		08/02/2019	JULIEN Mickaël
	LOCALISATION		RESULTAT
	Chutes EU / EV		Non Analysé

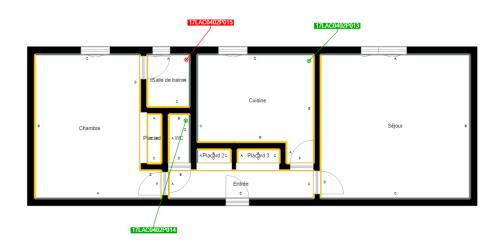
#### **EMPLACEMENT**





	PRELEVEMENT :	17LAC0402P015	
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	17LAC0402 08/02/2019		Salle de bains (R+4)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Amiante ciment		08/02/2019	JULIEN Mickaël
	LOCALISATION		RESULTAT
	Chutes EU / EV		Amiante détectée
	EMPLACEMEN'	Т	

## ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS







Cloisons Plaques de plâtre

Murs Bois

Murs Brique

Murs périphériques / Plaques de plâtre

Murs carreaux de plâtre

Murs Béton / Enduit

Murs porteurs et/ou mur de refend /
Plaques de plâtre

Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)

Torchis

Murs Brique / Enduit

Murs Brique plâtrière

Murs Pierre

Murs Machefer

Murs amiantés

Prélèvements de sol amianté

Prélèvements de plafond amiantés

Prélèvements de plafond non amiantés

Prélèvements de mur amiantés

Prélèvements de mur non amiantés

Prélèvements de prélèvements amiantés

X Autres types de prélèvements amiantés

X Autres types de prélèvements non amiantés

Sols amiantés

Plafonds amiantés

Sols et plafonds amiantés

Conduits non amiantés



### **GRILLE D'EVALUATION**

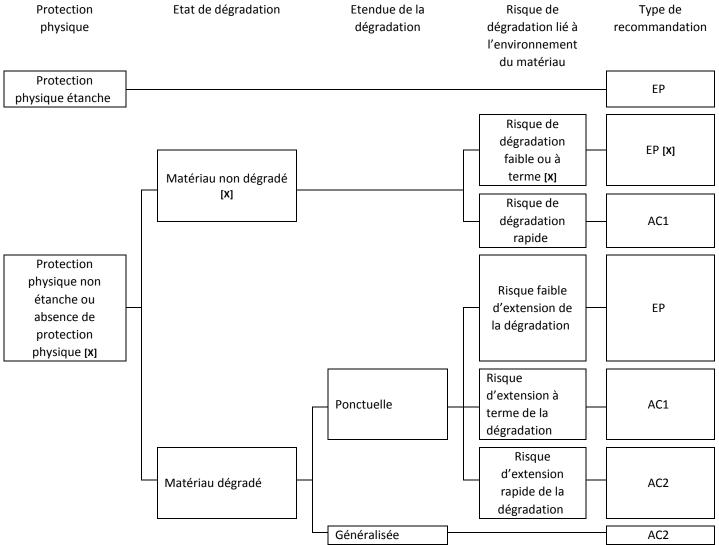
### En cas de présence avérée d'amiante

A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

N de dossier	17LAC0402
Date du contrôle	08/02/2019
Bâtiment	LOGEMENTS COLLECTIFS
Pièce ou zone homogène	Salle de bains
Elément	Conduit Amiante ciment
Repérage	P015
Résultat	EP



# CRITERES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ET DU RISQUE DE DEGRADATION LIES A LEUR ENVIRONNEMENT



Légende des types de recommandations définies à l'article 5 du présent arrêté :

EP = évaluation périodique AC1 = action corrective de premier niveau AC2 = action corrective de seconde niveau

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physique intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc.), selon que le risque est probable ou avéré.
- La sollicitation des matériaux et produits liée à des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc.



### ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Fraction	analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :	17LAC040201 - 5 R TOURNAN EN BRIE	UE DU MARCHE 77220	Réféchantillon I	rga : I	T071902-22298
Réféchantillon client :		OGEMENTS COLLECTIFS - lafond Enduit Peinture	Description ITGA	Enduit pl Papier	âtreux blanc en vrac / Peintures multiples /
<ul> <li>Enduit plätreux bla peintures multiples papier non séparah</li> </ul>	s non séparable +	META(I)	1	14/02/2019	Présence de l'ibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client :	17LAC040201 - 5 R TOURNAN EN BRIE	UE DU MARCHE 77220	Réféchantillon f	rga : J	T071902-22299
Réféchantillon client :	17LAC0402P002 / LC / Salle de bains R Peinture	OGEMENTS COLLECTIFS - éseaux de distribution	Description ITG/	: Peintures	multiples en vrae
Peintures multiple:	en vrac	META(I)	1	14/02/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 an. DTA 164-01 rev 07

Page 1/3



#### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-11743 EN DATE DU 15/02/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction	analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :	TOURNAN EN BRIE 17LAC0402P003 / LO	GEMENTS COLLECTES -	Réféchantillon II  Description ITG/	: Revêtem	T071902-22300 ent souple beige / Colle polymère jaune en
	/ Placard   Sol Rev	rêtement souple		vrac avec	gréage gris en vrac / Colle polymère jaune en couche souple / Dalle dure cassante noire en elle bitumineuse noire en faible quantité
* Revêtement souple	heise	META(I)	T i	14/02/2019	Amiante non détecté / -
Colle polymère jaun séparable + ragréay séparable + colle pour vrac avec couche s séparable + dalle di en vrac + colle bitu faible quantité non	ne en vrac non ge gris en vrac non olymère jaune en ouple non ure cassante noire mineuse noire en	META (2)	11	14/02/2019	Présence de fibres d'amainte / Chrysotile
Réf dossier client :	17LAC040201 - 5 RU TOURNAN EN BRIE	E DU MARCHE 77220	Réféchantillon F	rga: I	T071902-22301
Réféchantillon client :	17LAC0402P004 / LO / Chambre Mur A	GEMENTS COLLECTIFS - Enduit béton	Description ITG/	Enduit pl Papier	âtreux blanc en vrac / Peintures multiples /
<ul> <li>Enduit plätreux bla peintures multiples papier non séparab</li> </ul>	non séparable +	META(I)	1	14/02/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Rêf dossier client : Rêf échantillon client :	TOURNAN EN BRIE	GEMENTS COLLECTES -	Réféchantillon II Description IIGA	: Enduit pl	T071902-22302 åtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Toile fibreuse blanche
<ul> <li>Enduit plätreux bla peintures multiples papier non séparab blanche non sépara</li> </ul>	non séparable + le + toile fibreuse	META(1)	1	14/02/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	TOURNAN EN BRIE	IE DU MARCHE 77220	Réféchantillon Π		T071902-22303
Réféchantillon client :	17LAC0402P006 / LO	GEMENTS COLLECTIFS =	Description ITG/	A: Colle gris	e en vrac hétérogène avec poussières
<ul> <li>Colle grise en vrac poussières</li> </ul>	hétérogène avec	META (I)	1	14/02/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :	17LAC040201 - 5 RU TOURNAN EN BRIE	E DU MARCHE 77220	Réféchantillon [	PGA: I	T071902-22304
Réféchantillon client :	17LAC0402P007 / LO / Placard 3 Mur C	GEMENTS COLLECTIFS = Enduit	Description ITG/		åtreux blanc en vrac / Peintures multiples / euse blanche
Enduit plätreux bla peintures multiples toile fibreuse blanc	non séparable +	META(I)	1	14/02/2019	Amiunte non détecté / -
Réf dossier client :	17LAC040201 - 5 RU TOURNAN EN BRIE	E DU MARCHE 77220	Réféchantillon [	rga : I	T071902-22305
Réféchantillon client :	17LAC0402P008 / LO / Séjour Plafond E de plätre	GEMENTS COLLECTIFS - nduit Peinture plaque	Description ITG/	Enduit pl	âtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Carton
<ul> <li>Enduit plätreux bla peintures multiples papier non séparab séparable</li> </ul>	non séparable +	META (I)	2	15/02/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduir partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07



#### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-11743 EN DATE DU 15/02/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction a	nalysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :	TOURNAN EN BRIE	UE DU MARCHE 77220	Réféchantillon II  Description ITGA	7	T071902-22306  c hétérogéne avec poussières / Peintures
Ket echanemon enemt :	/ Cuisine Mur E C		Description ITO/	multiples	
<ul> <li>Colle grise hétérogèr poussières + peinture séparable</li> </ul>		META(I)	3	14/02/2019	Amiante non détecté / -
Rêf dossier client :	TOURNAN EN BRIE	UE DU MARCHE 77220	Réféchantillon II		1071902-22307
Rêf êchantillon client :	/ Cuisine Mur D I	GEMENTS COLLECTIFS - induit béton	Description ITGA	rnduit pi	âtreux blanc en vrac / Peinture
<ul> <li>Enduit plâtreux blanc peinture non séparab</li> </ul>		META(1)	2	15/02/2019	Amiante non détecté / -
	TOURNAN EN RRIE				
Réféchantillon client :	TOURNAN EN BRIE 17LAC0402P011 / LC / Cuisine Sol Revi	GEMENTS COLLECTIFS =	Description ITGA	Ragréage Matériau	ent souple bleu / Colle polymère jaune / gris / Sous couche de ragrèage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint ris / Carrelage
Réféchantillon client :  * Revêtement souple b	17LAC0402P011 / LO / Cuisine Sol Revi		Description ITGA	Ragréage Matériau	gris / Sous couche de ragréage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint
	17LAC0402P011 / LC / Cuisine Sol Revi oleu e non séparable is couche de éparable +	tement souple		Ragréage Matériau cassant g	gris / Sous couche de ragréage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint ris / Carrelage
Revêtement souple b Colle polymère jaune + ragréage gris + sou rugréage beige non s	17LAC0402P011 / LC / Cuisine Sol Revi oleu non séparable se couche de éparable + non séparable	META (1)	1	Ragréage Matériau cassant g 14/02/2019	gris / Sous couche de ragréage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint ris / Carrelage Amiante non détecté / -
* Revêtement souple le * Colle polymère jaune + ragréage gris+ sou ragréage beige non s matériau souple bleu * Colle grise hétérogèr	17LAC0402P011 / LC / Cuisine Sol Revi oleu non séparable se couche de éparable + non séparable	META(I) META(I)	1	Ragréage Matériau cassant g 14/02/2019 14/02/2019	gris / Sous couche de ragrèage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint rs: / Carrelage Amiante non détecté / - Amiante non détecté / -
Revétement souple Colle polymère jaune + ragréage gris + sou ragréage beige non s matériau souple bleu Colle grise hétérogér gris non séparable  Carrelage  Carrelage	17LAC0402P011 / LC / Cuisine Sol Revi  cleu - non séparable - souche de - éparable + - non séparable - non séparable - non séparable - non séparable - point cassant	META(I) META(I) META(I)	1 1	Regréage Matériau cassant g 14/02/2019 14/02/2019 14/02/2019	gris/ Sous couche de ragrèage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint rs / Carrelage Amiante non détecté / - Amiante non détecté / -  Amiante non détecté / -
Revětement souple b     Colle polymère jaune     + ragréage gris + sou     ragréage beige non s     matériau souple bleu     Colle grise hétérogér     gris non séparable	17LAC0402P011 / LC / Cuisine Sol Revi  bleu  non séparable s couche de éparable + inon séparable ne + joint cassant  17LAC0402-01 - 5 R TOURNAN EN BRIE	META (I)  META (I)  META (I)  META (I)  META (I)  META (I)  UE DU MARCHE 77220  GGEMENTS COLLECTIFS -	1 1	Ragréage Matériau cassant g 14/02/2019 14/02/2019 14/02/2019 14/02/2019	gris/ Sous couche de ragrèage beige / souple bleu / Colle grise hétérogène / Joint rs / Carrelage Amiante non détecté / - Amiante non détecté / - Amiante non détecté / -

Validé par : Gwladys PATISSOU - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduir partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 3/3



### ATTESTATION(S)



#### Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 21 ROUTE D ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE )
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION

REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET

ENROBES
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB ( CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS
LES PEINTURES ( DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX, / DEMOLITION
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE ( MERULES, VIRILETTES, LYCTUS )
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (
LO ALIER)

LOI ALUR)
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET
REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES
SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223
DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET
SUIVANTS FDXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES
TAMMELIBI ET REATIC,

SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES ( ENRINNT )
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE RISS EN COMPTE DE LA LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

**ETAT DES LIEUX LOCATIFS** 

DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILIROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE INGNOSTIC RADON: UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DES LES CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG ) POUR LES DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO

TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG ) POUR LES
COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU
LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN
PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE

BIENS IMMOBILIERS. BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS
RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC
STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODICUE ET INITIALE DES
INSTALLATIONS ELECTRIQUES



La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.



La présente attestation est valable du 1<sup>88</sup> JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salantés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents viées aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquell ils er défre. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018 Pour la compagnie





### CERTIFICAT DE COMPETENCES

